

2nde GT avec procédure spécifique
Culture et pratique
de la danse, de la musique ou du théâtre

Etablissements concernés :

HAUT-RHIN Lycée Lavoisier - MULHOUSE

Public concerné :

Élèves ayant des acquis solides dans les matières générales, engagés dans un parcours de formation artistique ambitieux en conservatoire ou en école de musique et qui envisagent de s'orienter vers les nombreux métiers de la création artistique, du spectacle vivant ou encore de la gestion et de la médiation culturelles.

Affectés dans la limite des capacités d'accueil, les élèves suivront cet enseignement optionnel en 2nde dans l'objectif de préparer un **baccalauréat sciences et techniques du théâtre de la musique et de la danse (S2TMD)** après décision d'orientation à l'issue de la classe de 2nde.

Les élèves affectés en 2nde GT dans cet établissement pour y préparer le baccalauréat S2TMD s'engagent à poursuivre le cursus pendant les trois années de préparation au baccalauréat. En cas d'abandon, ils rejoindront leur établissement de secteur post 3^{ème}.

Dossier de candidature :

Candidature papier composée :

- de la fiche de candidature
- d'une photocopie d'une pièce d'identité ou du livret de famille du candidat
- d'une attestation d'études artistiques pour les élèves non-inscrits au conservatoire de Mulhouse
- de la lettre de motivation témoignant de l'intérêt pour les pratiques et la culture artistiques.
- des bulletins des 1^{er} et 2nd trimestres de la classe de 3^{ème},
- de l'attestations d'études artistiques pour les élèves non-inscrits au Conservatoire de Mulhouse
- de la partition d'accompagnement piano si demandé

Portes ouvertes du lycée : **Samedi 17 février 2024 – Lycée Lavoisier**

Réunion d'information : **Mardi 30 janvier 2024 à 18h30 – Conservatoire de Mulhouse**

Tests et entretiens : **Semaine du 15 au 19 avril 2024 – Conservatoire de Mulhouse**

Sectorisation :

Le recrutement est académique. Dans le cas d'une ouverture de la section dans un lycée strasbourgeois, les élèves pourront porter candidature librement à l'un ou l'autre des lycées ou aux deux. Un candidat admis dans les deux établissements sera affecté dans le lycée du département de résidence à partir de l'adresse postale des responsables légaux.

Transmission du dossier :

Haut-Rhin, Mulhouse :

L'ensemble du dossier en version papier devra être transmis au conservatoire pour le **vendredi 15 mars 2024**.

Examen de la candidature :

L'étude des candidatures se fait en plusieurs temps avec une pré-sélection sur dossier, puis un entretien et un test de niveau.

La commission présidée par l'équipe éducative du lycée d'accueil et le conservatoire formule un avis sur les compétences artistiques de chacun des candidats (favorable ou défavorable), puis propose la liste des élèves admis à la DSDEN avant le **21 mai 2024**. Le DASEN du département d'accueil prononce leur affectation.

Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.

CONTACTS UTILES

Conservatoire de Mulhouse

1 Rue de Metz, 68100 Mulhouse

Quentin Bussmann :

Quentin.Bussmann@mulhouse-alsace.fr

Lycée Lavoisier

42 Rue Lavoisier, 68200 Mulhouse

Tél : 03 89 42 29 95

Madame Mankour

Tél : 03 89 59 61 75 - sabine.mankour@ac-strasbourg.fr